

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/80**

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 31
Suppléants votants : 0
Procurations : 02
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Au réfectoire de Saint Jean Ligoure, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 13 décembre 2023

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel (Procuration de M. MASSY Jean-Marie), Mme JACQUEMENT Eliane, MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé , Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (Procuration de M. BONNAT Alain), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, MARCELLAUD Olivier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE GENIN Karine, MM. DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie et M. DOGNON Jean-Bernard.
EXCUSES : MM. BONNAT Alain, CHAMINADE Gérard, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal
SECRETAIRE : M. GOUDIER Jean-Louis

Objet : Travaux de réfection des sols – Multi-accueil Lili Prune – Les Cars

Exposé :

Le Président rappelle que la communauté de communes dispose d'un bâtiment aux Cars qui accueille le multi-accueil Lili-Prune depuis plus de 16 ans. Il est géré, dans le cadre d'une DSP, passée par le CIAS, par la Mutualité Françaises Limousines.

Les sols (PVC) de l'ensemble du bâtiment sont vieillissants et par endroit même abimés, ce qui peut poser des problèmes sanitaires dans le cadre de l'accueil de jeunes enfants. Des travaux de peintures seraient également nécessaires. Toutefois, afin de ne pas arrêter ce service aux familles, les travaux ne peuvent être réalisés que lors de la fermeture du multi-accueil, soit 2 semaines au mois d'août. C'est pourquoi, il est proposé de se concentrer, sur l'année 2024, sur le remplacement des sols. Plusieurs devis ont été sollicités.

Le plan de financement de ces travaux serait le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Dépose / fourniture et pose de sols PVC et de plinthes	16 261.49 €	CAF (80%)	13 176.14 €
Meuble sous évier	208.69 €	Autofinancement	3 294 .04 €
TOTAL	16 470 .18 €	TOTAL	16 470 .18 €

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le lancement de cette opération,
- **Approuve** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus
- **Autorise** le Président a sollicité une subvention pour la réalisation de cette opération auprès de la Caisse d'Allocation familiale,
- **Autorise** le Président à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : **En Mairie, le 19 décembre 2023.**

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20231219-D2023-80-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception en préfecture : 22/12/2023

Le Président,
Emmanuel DEXET

